



Le réseau
de transport
d'électricité

Résultats de l'AOE 2023

15 septembre 2022

Libre

DIESE - PMCT

Copyright RTE – 2021. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

Une participation toujours importante

2 811

MW offerts pour 2023
(stable par rapport à 2022)

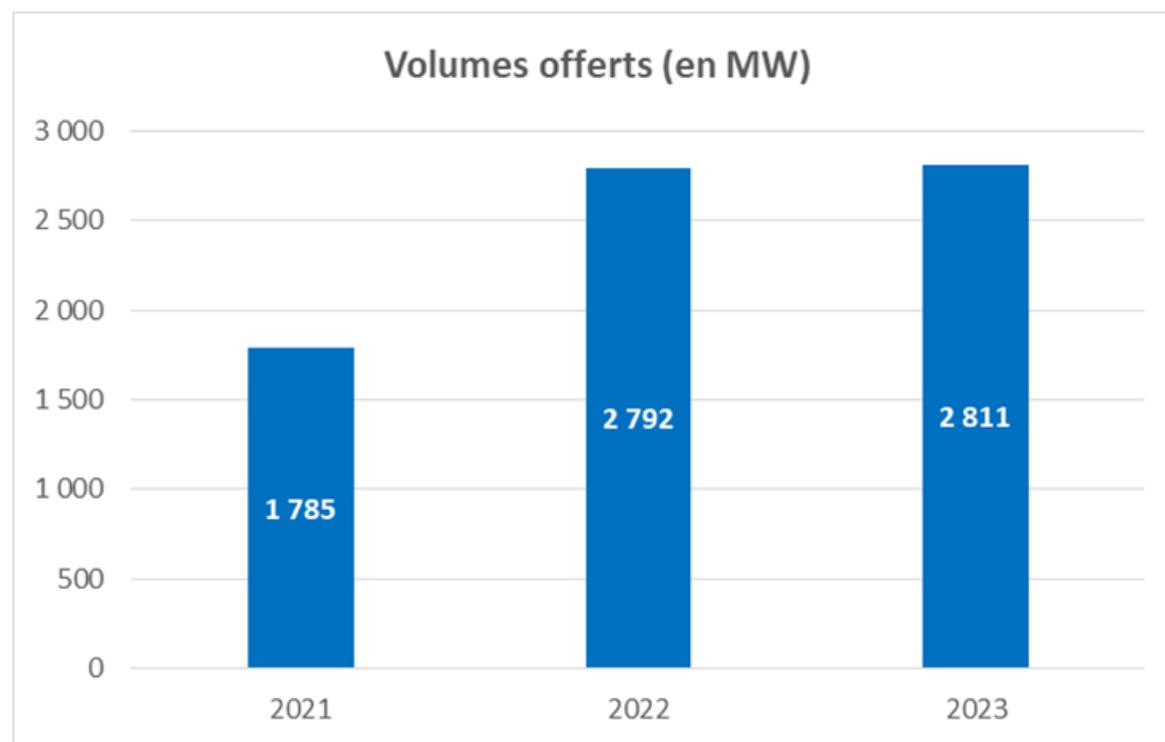
11

candidats

77

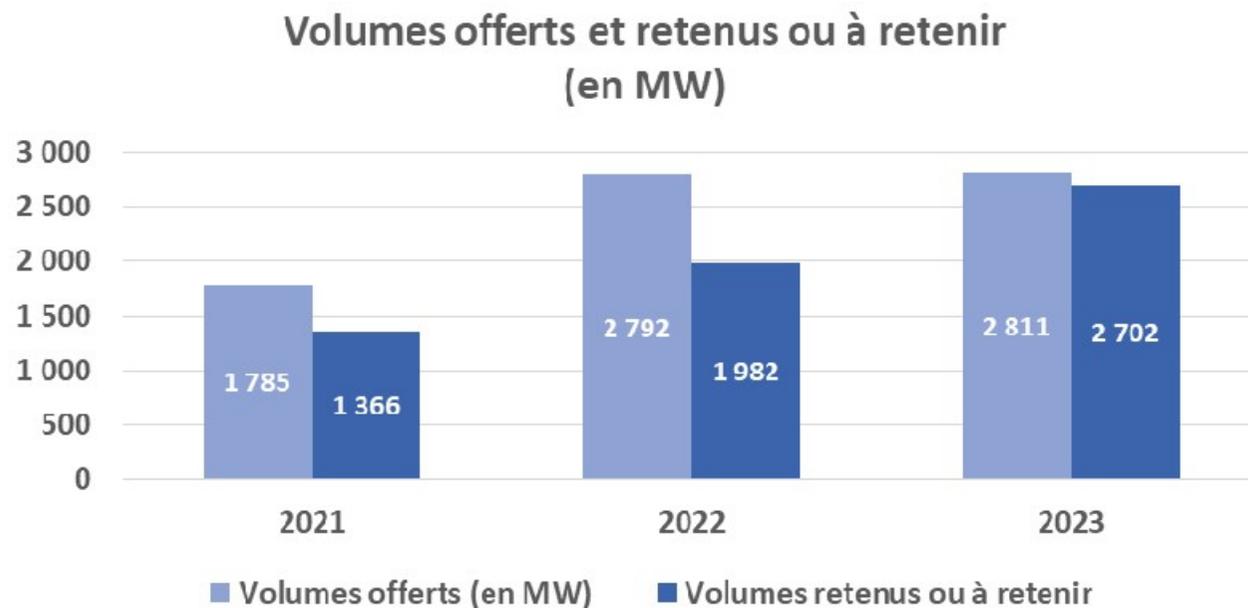
offres déposées

Rte



2 702 MW d'effacements sont lauréats pour l'année 2023 : une hausse de 36 %

Les 11 candidats sont lauréats



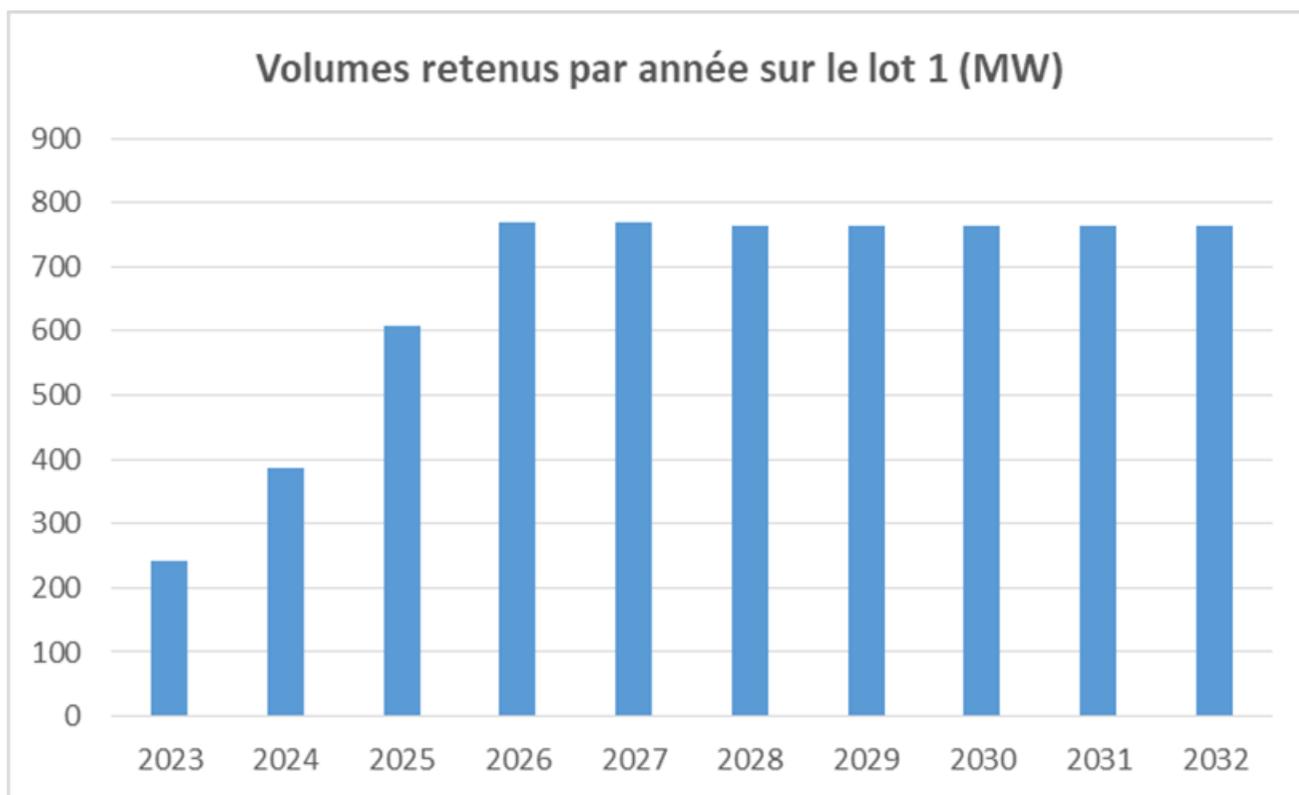
Les règles applicables (prévues par la décision de la Commission européenne) ont conduit à exclure des offres dont les prix étaient pourtant inférieurs aux plafonds.

Focus sur le lot 1 (sites avec une puissance souscrite ≤ 1 MW)

Pour la 1^{ère} année, les sites avec une puissance souscrite ≤ 1 MW (lot 1) pouvaient répondre avec des offres de durées comprises entre 1 et 10 ans.

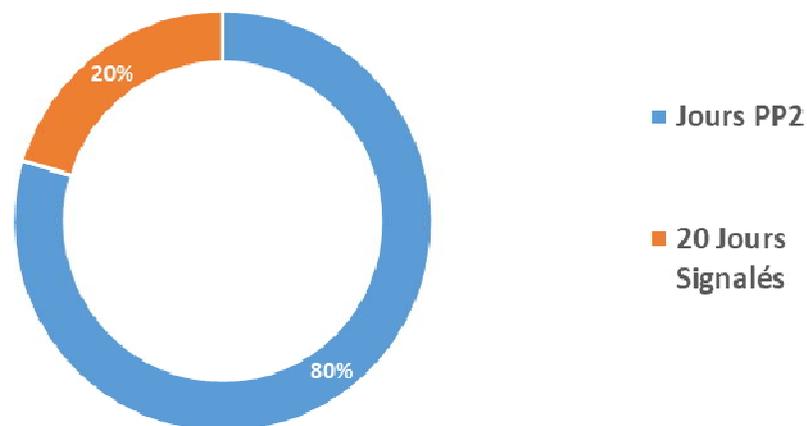
La puissance offerte pouvait être croissante les 4 premières années pour les offres de durées supérieures ou égales à 4 ans.

- ❑ 7 candidats
- ❑ 27 offres déposées, dont 24 offres pluriannuelles, très majoritairement pour une durée de 10 ans
- ❑ 1 067 MW offerts
- ❑ La possibilité de ramp-up a été utilisée



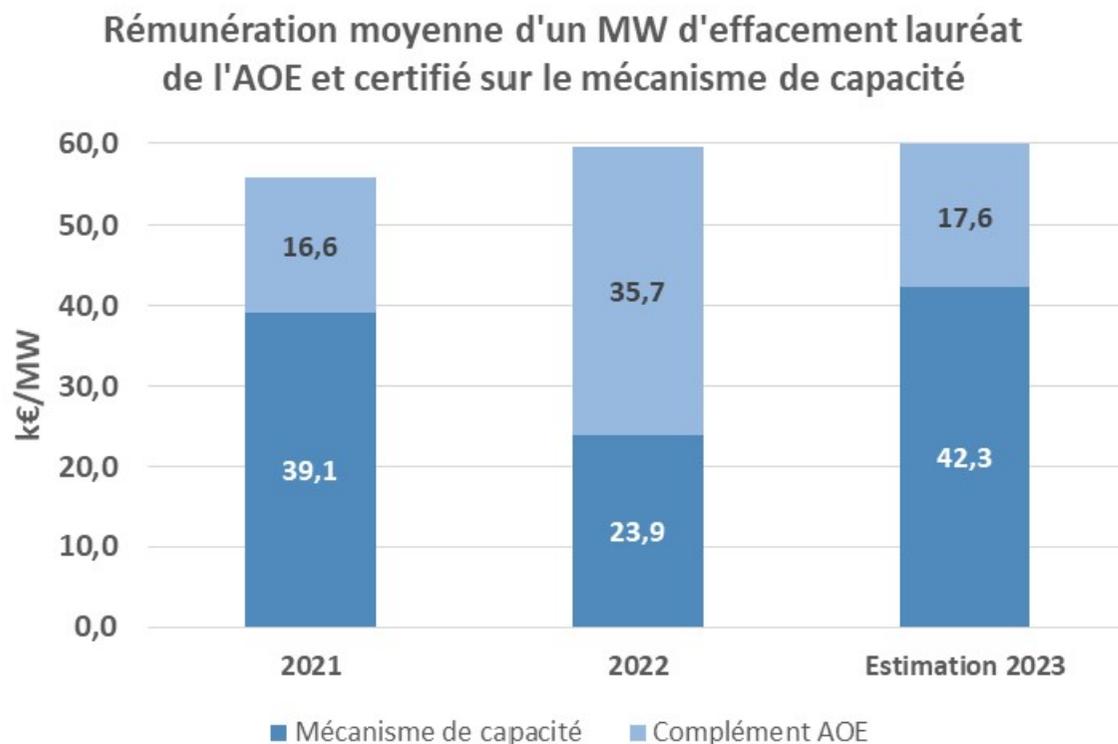
L'option basée sur le mécanisme de capacité est très largement utilisée

Répartition du volume retenu selon le choix de mise à disposition de la capacité sur les marchés



- L'option P_{PP2} basée sur le mécanisme de capacité a été privilégiée par une majorité d'offres pour l'année 2023 (80% du volume), en hausse constante depuis la création de cette option en 2020.

Une rémunération moyenne en légère hausse par rapport à l'AOE 2022



Le plafond ayant été maintenu à 60 k€/MW, la rémunération d'un MW d'effacement lauréat de l'AOE se maintient par rapport à l'année passée (en légère hausse)

La rémunération d'un MW d'effacement certifié et lauréat de l'AOE 2023 est de 59,9 k€/MW/an.

L'estimation du montant prévisionnel de l'AOE respecte l'enveloppe mobilisable

Le choix a été fait de reporter sur 2023 toutes les enveloppes budgétaires non-consommées les années passées. **L'estimation du montant prévisionnel de l'AOE 2023 respecte donc l'enveloppe mobilisable.**

Ce montant est estimé en prenant pour hypothèse de PREC :

- la moyenne des 3 dernières enchères réalisées en 2022 (en moyenne 42,3k€/MW) pour 2023
- 40 k€/MW pour les années suivantes
- et en tenant compte d'une hypothèse d'inflation pour le clearing des offres pluriannuelles conformément au cahier des charges.

